



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des Finances publiques  
Service de la Gestion Comptable d' AUCH

Rue Pasteur – CS 40396  
32008 AUCH Cedex  
Téléphone : 05 62 60 64 65  
Mél. : sgc.auch@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi sur RDV  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

MAIRIE DE SEYSSES-SAVES

Auch, le 20/07/2022.

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur Le Maire,

En application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, vous sollicitez mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la Commune de SEYSSES-SAVES à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la Commune de SEYSSES-SAVES à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;

- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du même référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

REÇU A LA PREFECTURE DU GERS

LE 27 SEP. 2022



Le Comptable  
Sylvie ALABRO